



Les poiriers de l'enclos paroissial

Sommaire

Le mot du Maire	Page 3	Les brèves de la commune	Page 14
Urbanisme	Page 4	Le SIASC : portage de repas	Page 15
Aménagement du bourg			
-Voirie	Page 5	Etat-civil	Page 16
-Travaux divers			
-Aménagement paysager du cimetière.	Page 6		
Développement économique	Page 7	Photos des nouveaux -nés	Page 17
Budget	Page 8		
Tarifs	Page 10	Le Wimax	Page 18
Ecoles	Page 12	Portrait : Lucie BOUDIN	Page 19

Mairie de CLEDEN-POHER

Tél : 02 98 93 40 90

Fax : 02 98 93 43 86 Site internet : <http://www.cleden-poher.com>



BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 2011



La municipalité vous remercie pour
votre compréhension et votre patience,
lors de la réalisation des travaux
d'aménagement du bourg.



LE MOT DU MAIRE

L'année 2010 s'est déroulée sur fond de crise économique et financière accroissant la précarité et les difficultés sociales de nombreuses familles.

Dans le même temps l'état a engagé une réforme qui impacte directement sur notre quotidien avec la disparition progressive de ses services publics, un serrage de vis budgétaire dont nous ressentons immédiatement les effets : moins de dotations, moins de subventions... Dans ce contexte nouveau, l'élaboration des budgets communal et communautaire devient plus délicate d'autant plus que la réforme de la Taxe Professionnelle bouleverse également les recettes de nos collectivités. Il est fort probable que ces nouvelles données obligent, dans un avenir proche, à une plus grande mutualisation des moyens entre communes ou entre communes et communauté de communes.

A Cléden, l'année écoulée a été celle de l'aménagement du bourg et de la nouvelle boulangerie épicerie. Deux opérations liées entre-elles : l'une (l'aménagement du bourg) menée par la commune, l'autre par Poher-Communauté. Le résultat final permet de redonner de l'éclat au centre de notre cité et je l'espère, de contribuer à en développer le dynamisme.

Le résultat officiel du recensement réalisé en janvier 2010 est connu : Cléden(1060 hab) a donc gagné 13 habitants en 5 ans. C'est peu ! Au regard des efforts consentis pour accueillir de nouveaux résidents, il y a de quoi être déçu. Chaque année le nombre élevé de décès n'a bien entendu pas favorisé une augmentation significative de la population. Toutefois, on peut noter une stabilisation du nombre de naissances qui rassure quelque peu.

C'est pourquoi, nous poursuivons nos efforts dans le domaine du logement, une condition essentielle à l'accueil de nouveaux habitants : ainsi, dans le nouveau lotissement de Loch ar Vaten, 4 lots sur 6 sont déjà vendus. Les travaux concernant la deuxième tranche (13 lots) seront engagés au dernier trimestre de cette année.

En mars dernier ont eu lieu les dernières élections cantonales. Le nouveau conseiller général est élu pour seulement 3 ans. En effet, en 2014, nous serons amenés à élire un conseiller territorial qui siègera à la fois à la Région et au Conseil Général pour une durée de 6 ans C'est une des conséquences de la réforme territoriale voulue par l'Etat, réforme qui prévoit de renforcer l'ancrage des communautés de communes sur le territoire. A l'inverse, l'entité « Commune », même si son existence n'est pas remise en cause, verra son influence se restreindre. Pour plus d'efficacité ? Souhaitons-le, mais cela reste à démontrer.

J.QUILTU



BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 2011

- URBANISME

Aménagement du bourg

La reconstruction du mur de l'Enclos paroissial, la mise en place du tout à l'égout, la création d'un parking paysager aux abords de la salle polyvalente et l'enfouissement des réseaux ont constitué les étapes préalables, indispensables à l'aménagement de surface.

Répondre aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, matérialiser les voies de circulation, mettre en valeur nos commerces tout en conservant l'identité de notre bourg sont les différents points que les architectes et le conseil municipal, en concertation avec la population, ont cherché à satisfaire.

Aujourd'hui, les différents financeurs que sont l'Etat, le Région et le Département attribuent leurs subventions en fonction de critères bien définis (développement durable, normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite).

Notre dossier a particulièrement retenu leur attention puisque nous avons obtenu 289 517.89 €, soit 69 % de subventions du montant total du marché (Etat = 70 000 € ; Région = 83 123.89 € ; Département = 58 890 € ; Etat dans le cadre du FISAC = 77 504 €).

Le coût des travaux s'élève à 419 761.30 € HT (avant compris)





BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 2011

Voirie

Tous les ans, la commission de travaux, composée de 11 conseillères et conseillers municipaux, se réunit en début d'année. En collaboration avec les services de la DDE qui réalisent un chiffrage précis des travaux, les élus déterminent les différentes routes qui nécessitent une réfection.

L'entreprise SRTP, qui a obtenu le marché sur le territoire de Poher Communauté, exécute ensuite les travaux.

Pour l'année 2010, 1 800 m d'enrobé et 500 m de bicouche ont été réalisés pour un coût total de 80 000 euros TTC

Le programme de voirie 2011 prévoit en enrobés

- Stervalen : 300m
- Lesnevez : 150 m
- Route de St Hernin : 150 m
- Bouillen : 150 m
- Penti-Ruz : 500 m
- Villages de Kerlandran et la Haie-Provost

Travaux divers

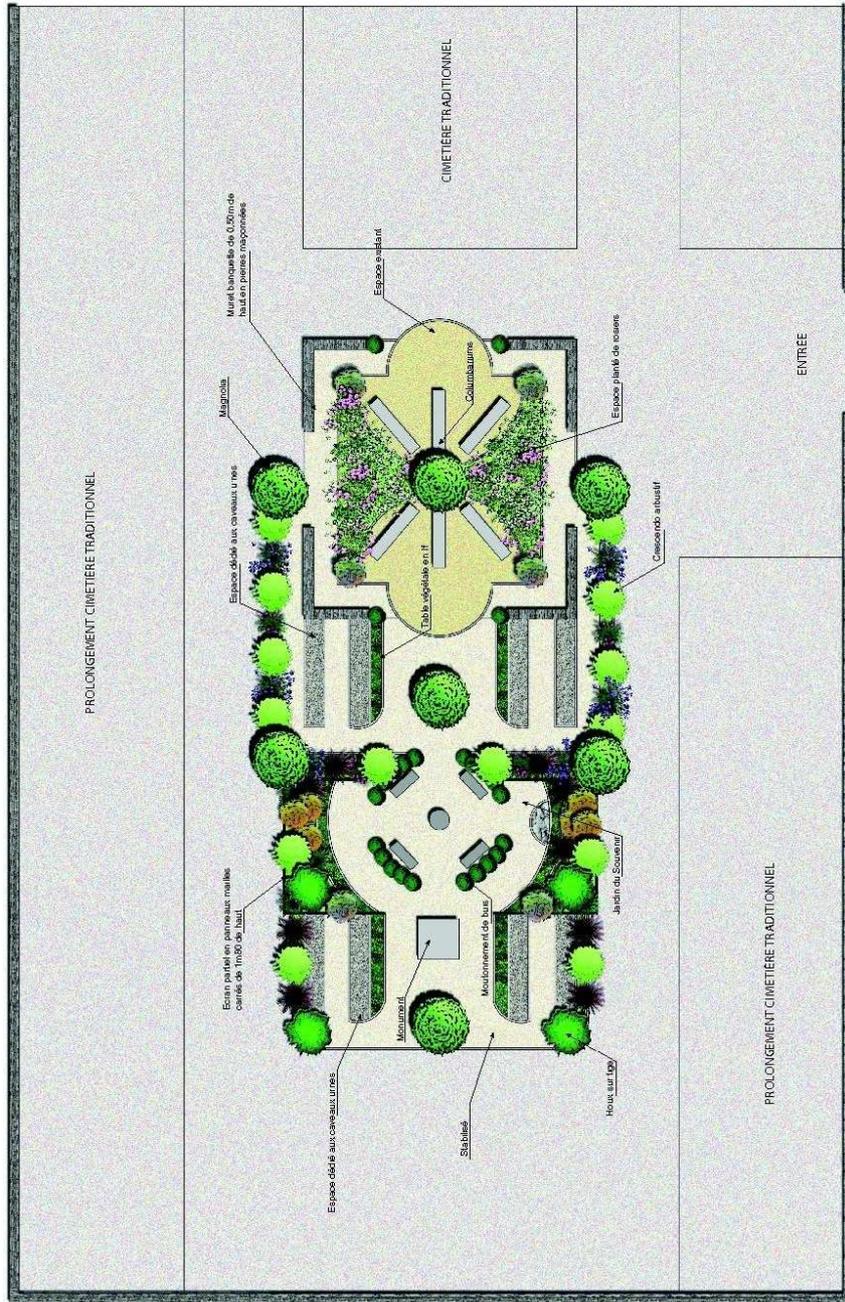
- 25 000 € ont été consacrés au remplacement de 3 baies vitrées et à la peinture des menuiseries de la salle polyvalente.
- 21 000€ pour la rénovation de la toiture de la chapelle du Mur (travaux prévus à l'automne).





PROJET PAYSAGER AU CIMETIERE

Le Projet Paysager



SERVICE TECHNIQUE

L'auteur se réserve tous les droits de propriété intellectuelle et artistique sur le dessin créé. Sans son accord, la reproduction de ce plan est strictement interdite. Document non contractuel. ECHELLE: 1/1000ème

Nathanaël Jégouic - Paysagiste concepteur

COMMUNE DE CLEDEN POHER - AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU CIMETIÈRE -

Janvier 2011 -



BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 2011

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La boulangerie

Poher Communauté a financé les travaux (moins les subventions). Mr et Mme Josselin remboursent Poher Communauté sous forme de loyer sur 25 ans.



Locaux commerciaux disponibles



Le commerce mitoyen à la boulangerie a été rénové et le local, à l'étage, est en cours d'aménagement. Ils sont à louer.

Zone de Kerhervé : Projet de méthanisation



Informations et enquêtes publiques dès la rentrée.

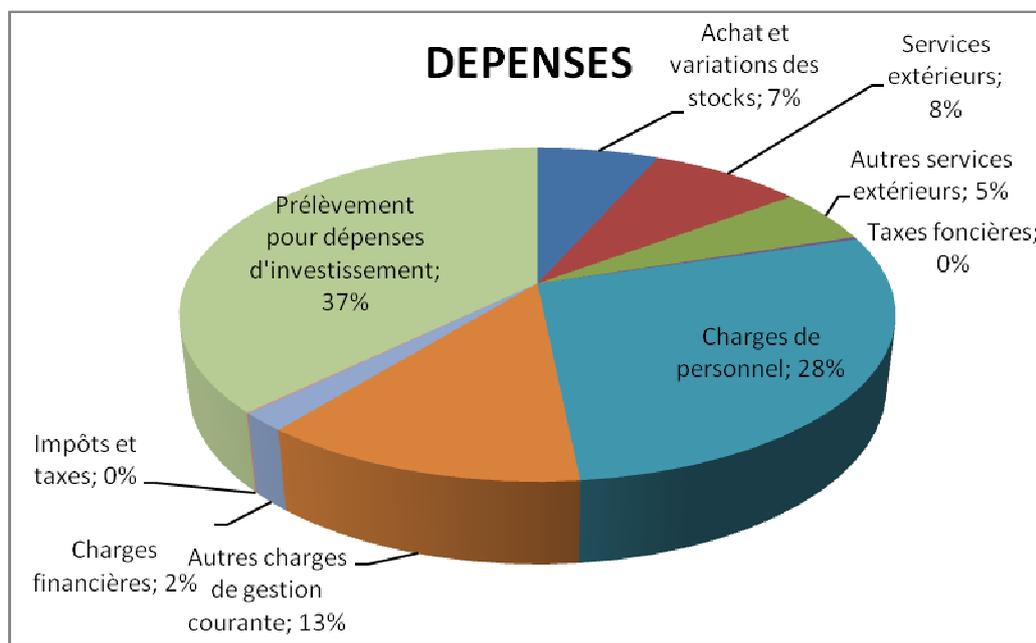
Un site internet pour plus d'infos : www.poher-energies.fr



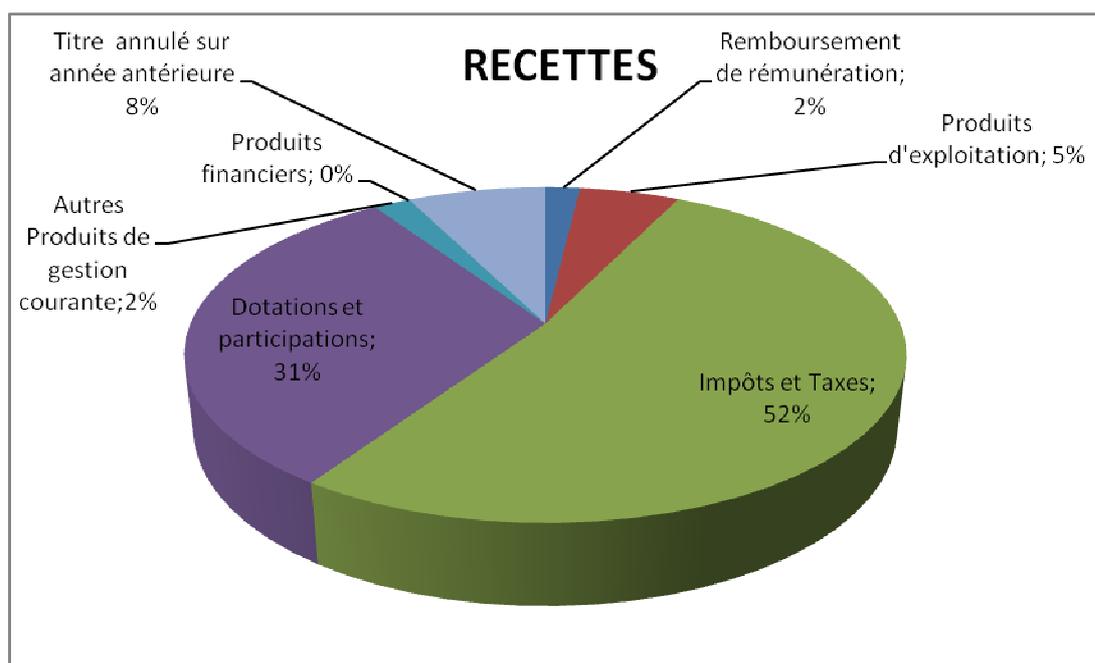
BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 2011

Budget 2011

FONCTIONNEMENT



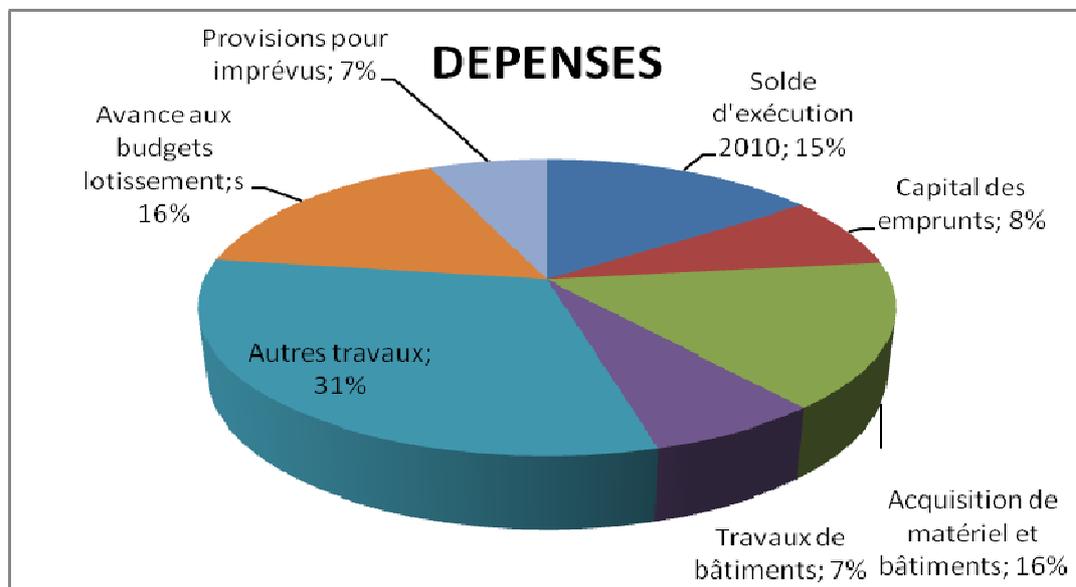
MONTANT DES DEPENSES : 810 656€



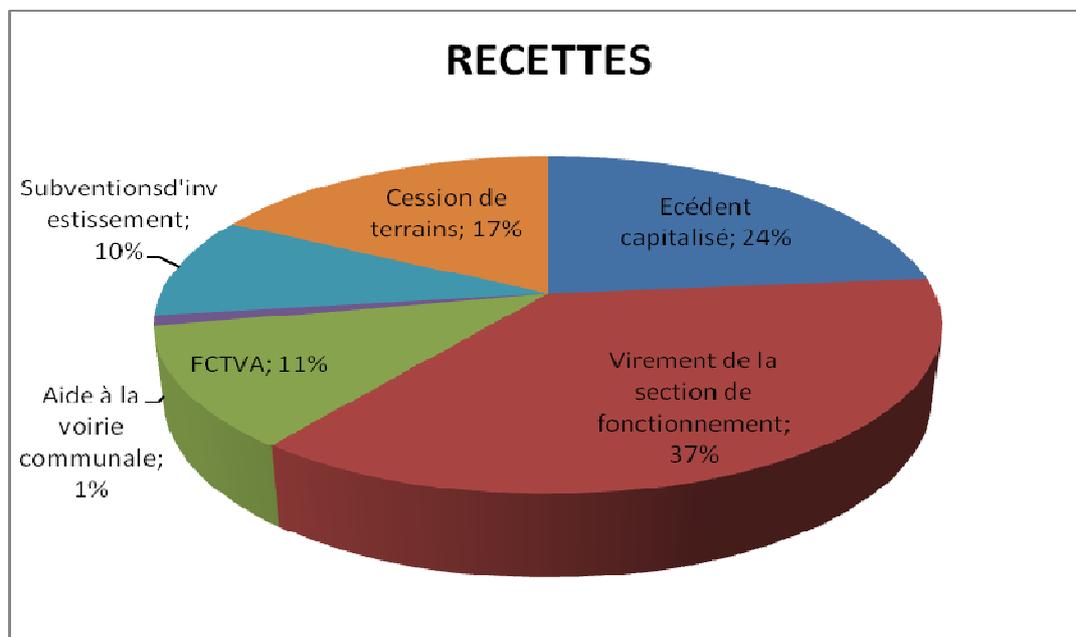
MONTANT DES RECETTES : 810 656€



INVESTISSEMENT



MONTANT DES DEPENSES : 820 218€



MONTANT DES RECETTES : 820 218€



BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 2011

Location de la salle polyvalente et du site du Mur

Utilisation	Associations Clédinoises et communautaires	Personnes privées et entreprises Clédinoises	Non communal
Restauration			
Grande salle	55,00 €	72,00 €	157,00 €
Petite salle	37,00 €	37,00 €	84,00 €
Verre uniquement	18,00 €	37,00 €	84,00 €
Vaisselle-cuisine	37,00 €	72,00 €	157,00 €
Accessoires			
Sono	37,00 €	37,00 €	73,00 €
Utilisations diverses (grande salle – petite salle)			
Bal – Fest noz – loto – théâtre	90,00 €		209,00 €
Réunion	Gratuit	72,00 €	105,00 €
Exposition à but lucratif	108,00 €		209,00 €
Exposition culturelle	Gratuit		53,00 €
Site du Mur	Gratuit	71,00 €	Pas de location
Mobilier Chapelle du Mur	Gratuit à prendre sur place		32,00 €
Salle TI KLEDENN	Mise à disposition gratuite	Pas de location	Pas de location

L'utilisation de la salle polyvalente est gratuite pour les deux écoles.

Caution de 1000 € pour la location du mobilier.

Caution de 1000 € pour la location des salles polyvalentes et du local du Mur.

Plaques de faux plafond détériorées : 50 € par plaque pour tout utilisateur.

Concessions au cimetière

Concessions	3 m²	6 m²	9 m²
15 ans	34.98 €	70.54 €	105.56 €
30 ans	58.51 €	117.53 €	176.35 €
50 ans	87.82 €	176.35 €	259.48 €
Perpétuité	172.88 €	352.59 €	518.74 €

Columbarium

Concession d'une case pour 5 ans	273.26 €
Concession d'une case pour 10 ans	546.64 €
Concession d'une case pour 15 ans	819.89 €

Caveau à urnes

Tarifs identiques à ceux du columbarium



BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 2011

Garderie municipale



Matin ou soir

Coût journalier

2.76 €

Forfait mensuel (pour 10 jours ou plus de présence par mois)

27.30 €

Matin et soir

Coût journalier

3.71 €

Forfait mensuel

35.73 €

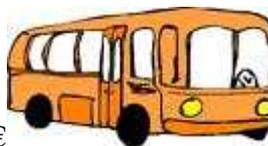
Aurélie NEDELLEC reçoit les enfants les jours scolaires de **7 h 15** à 8 h 45 et de 16 h 30 à 19 h 30.

Le numéro téléphonique de la cantine garderie est le suivant : 02 98 93 44 44

Tarifs 2011

Transports scolaires

Matin et soir	1 enfant	36.32 €
	2 enfants	60.40 €
Matin ou soir	1 enfant	18.17 €
	2 enfants	30.11 €



Cantine municipale

Le prix du repas est fixé à 2.71 €



Les écoles

Ecole Notre Dame -

École Notre-Dame. Au revoir Annick !



Une soirée riche en émotions s'est déroulée vendredi 1er juillet, à la salle polyvalente, pour célébrer le départ d'Annick Boudin-Derrien, directrice de l'école Notre-Dame en présence de Mr Patrick Lamour directeur de l'enseignement catholique du Finistère. Annick aura consacré sa vie professionnelle à l'école Notre-Dame, qu'elle a intégrée en 1972, soit 39 ans d'enseignement, dont 37 ans en tant que directrice. Elle avait en charge les élèves du cycle 3.

Elle s'est investie dans son métier avec passion et dynamisme. Son professionnalisme et ses qualités relationnelles ont été salués par les parents d'élèves et l'équipe éducative. Conseillère municipale durant trois mandats, de 1983 à 2001, Annick a été remerciée par le maire pour sa disponibilité au sein du conseil.

Annick a tenu à souligner la disponibilité des parents d'hier et d'aujourd'hui, qui ont accompagné les projets, ont donné de leur temps de leur énergie, pour façonner l'école vivante que l'ont connaît.

Adresse e-mail : ecole.notre.dame.cleden.poher@wanadoo.fr



Ecole Per Jakez Hélias

École. Départ de Marion Grand et d'Angélique Morvan

5 juillet 2011



Au cours du pot de fin d'année, les parents d'élèves, la directrice, Morgane Ruven, les enseignantes et les élèves ont fêté le départ de Marion Grand et Angélique Morvan.

Une mutation et un départ en retraite

Arrivée en 2009 comme titulaire à Per-Jakez-Hélias, Marion Grand, enseignante, avait en charge le cycle 2. Disponible, souriante, elle a marqué la vie des élèves pendant 2 ans. Elle quitte la commune pour l'Eure-et-Loir. Angélique Morvan, quant à elle, a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a débuté à Per-Jakez-Hélias en 2006, comme employée de vie scolaire et termine en tant qu'auxiliaire de vie scolaire. Elles ont été remerciées pour leur dévouement.



Brèves de la commune

Inscription sur les listes électorales

L'inscription est à déposer en Mairie pour le 31 décembre 2011.

Attestation de recensement

La démarche est à faire à la Mairie par les jeunes de 16 ans révolus.

L'attestation est indispensable pour l'inscription au Permis de Conduire et aux différents examens.

Site internet

Le site internet de la commune (<http://www.cleden-poher.com>) vous permet de consulter la vie de la commune, des associations, les menus de la cantine...

Permanences des assistantes sociales à CARHAIX

Les renseignements utiles sont disponibles au :

Centre Départemental d'Action Sociale, Rue du Docteur Menguy, CARHAIX –
Tél. 02 98 99 31 50

Aide aux voyages scolaires

L'aide de 20 euros par enfant et par an est versée sur présentation d'un justificatif de voyage.

Transports scolaires

Les inscriptions pour utiliser les transports scolaires à destination des écoles de la commune sont à déposer à la Mairie.

Dégradations et incivilités

Notre enclos paroissial reçoit régulièrement de nombreux visiteurs passionnés d'art religieux ou à la recherche de lieux spirituels.

Malheureusement, depuis quelque temps cet espace et surtout l'église deviennent la cible de dégradations répétées. Désormais, l'église, au grand regret de la population, sera fermée .

Calendrier des fêtes



- Loto de l'école Per Jakez Hélias dimanche 9 octobre
- Bal du comité des fêtes samedi 12 novembre
- Soirée raclette de l'USCP samedi 19 novembre
- Téléthon samedi 3 décembre



Portage de repas à domicile

Service créé en 1985, couvre les communes du canton de Carhaix et les communes adhérentes au Comité d'entraide de Maël-Carhaix.

Le tarif 2011 est de :

- 9.66 euros par repas pour une personne seule ;
- 7.73 euros pour le second repas pour un couple.

Possibilité d'aide financière de la part des caisses de retraite ou d'un plan APA (suivant la situation individuelle de l'utilisateur).

Les livraisons ont lieu 3 fois par semaine :

- le lundi après-midi : livraison des repas du mardi midi et du mercredi midi.
- le mercredi après-midi : livraison des repas du jeudi midi et du vendredi midi.
- le vendredi après-midi : livraison des repas du samedi midi, dimanche midi et lundi midi.

Préparation et distribution

Les repas sont préparés en liaison froide par le Centre Hospitalier, site de Carhaix, et livrés par le personnel du SIASC (2 personnes à temps partiel assurent la distribution).

Menu proposé se compose de

- au choix de l'utilisateur : soupe ou un laitage (ex : semoule, riz au lait) ou un fruit.
- entrée : ex. crudités, charcuterie, entrée chaude...
- plat principal : plat protidique, viande, poisson, œuf.
- légumes en accompagnement.
- fromage : un fromage ou produit laitier.
- un dessert.
- une portion de beurre.

Souplesse du service :

- une semaine d'essai lors de la première inscription.
- possibilité d'une seule livraison par semaine par la suite.

Atouts du service

- livraison de repas équilibrés.
- régimes assurés.
- intervention en complément des autres services de maintien à domicile (aides à domicile, services de soins...).
- intervention sur une durée ponctuelle en cas d'absence momentanée des enfants, à la sortie de l'hôpital.
- rôle de lien social : passage à domicile régulier.

Inscriptions

Les inscriptions se font auprès du
SIASC



BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 2011

Mairie de Carhaix – 02 98 99 33 33

Etat-civil 2010

Naissances

<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Dates et lieux de naissances</u>	<u>Adresses</u>
BAIL	Mathys	27/01/10 à Carhaix-Plouguer	Stéraon
BOULIC	Nolan	18/05/10 à Carhaix-Plouguer	9, Lot. Park Ar Praden
COM	Noémie	10/06/10 à Carhaix-Plouguer	9, Lot. Des Bruyères
CORIBEL	Mathis	19/09/10 à Carhaix-Plouguer	13, Route de Pont-Gonan
COUÉ	Teïla	19/06/10 à Carhaix-Plouguer	10, Lot. Park Ar Porzh
CRAS	Yasmina	04/02/10 à Quimper	Kerziou
CUMUNEL	Yété	07/03/10 à Carhaix-Plouguer	Impasse du Stade
GAUCHER	Mathis	18/12/10 à Brest	13, Lot. Park Ar Praden
LAGADEC	Marius	02/11/10 à Carhaix-Plouguer	4, Route de Loch-Ar-Vaten
MOYSAN	Mael	29/11/10 à Carhaix-Plouguer	11, Lot. Park Ar Praden
ROBIN	Djézy	10/05/10 à Carhaix-Plouguer	6, Cité Park Feunteun

Mariages

<u>Noms et prénoms</u>	<u>Dates mariages</u>	<u>Domiciles</u>
BAUMERT Pascal et DE SOUZA Christine	14/08/10	15, Park Ar Praden
BRAMOULLÉ Mikaël et ROLLAND Corinne	19/06/10	7, Cité Park Anjélus
FOURNOL Eric et DELAS Lucie	08/11/10	Richemont
LAVOLÉ Yannick et EVENAT Brigitte	17/04/10	Boléder
LE GUENNEC Kevin et BEAUSSERON Audrey	26/06/10	Kerguéau
PINEAU Emmanuel et LE BAIL Cathy	31/07/10	Poulpry

Décès

<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Dates de décès</u>	<u>Domiciles</u>
BOUDIN	Joël	29/11/10	Kerguéonez
BOUCHER	Yvon	23/10/10	La Haie-Creis
CARO	Marie	24/08/10	Belle-Vue
COCHENNEC	Marie Augustine	05/03/10	2, Cité des Bruyères
COLLOBERT	Yves	29/04/10	La Roche
COUVET	Yves	03/10/10	Goarem-Ty
ROYOU, née GABELLIC	Joséphine	21/03/10	Kerhervé
GRALL	Gilbert	23/10/10	6, Route de Loch-Ar-Vaten
HERONT	François	22/06/10	Kerhervé
BOURLES, née JOSODOLA	Marie Thérèse	29/04/10	Belle-Vue
CRAS, née KERGRADE	Antoinette	08/10/10	Kerlandran
CLOAREC, née LE DREN	Marie	09/03/10	19, rue de Pont-Gonan
KERANGUYADER, née LE GOFF	Louise	31/01/10	La Haie-Provost
LE LOUARN	Guillaume	04/01/10	Poulpry
LE ROUX, née LEON	Madeleine	01/06/10	Kerziou
LE ROUX	Roger	02/06/10	Botaval
POULIQUEN, née QUÉMÉNER	Alexine	11/05/10	Rue des Vergers



Photos des nouveaux nés de l'année



Mathis



Mathis



Mathys



Teila



Djezy



Nolan



Yasmina



Noémie



Wimax Parcours vers le haut-débit

La démarche

Avant de contacter le fournisseur d'accès à Internet, l'utilisateur devra tester son éligibilité au réseau Penn Ar Bed Numérique, soit :

- à partir du site internet www.pennarbed-numerique.fr
- en contactant le numéro AZUR : **0811 88 29 29**. (prix d'un appel local)

Ce test validé, l'utilisateur pourra choisir l'opérateur et l'offre de service la mieux adaptée à ses besoins et attentes.

Après s'être engagé auprès d'un opérateur de services Wimax, un équipement de réception sera installé au domicile de l'abonné afin de pouvoir utiliser le service Internet.

Cette installation, réalisée par un professionnel sélectionné et formé par Axione, consistera en la pose d'une antenne extérieure (le plus souvent sur le mât de l'antenne de télévision) et à la pose d'un câble d'une longueur maximale de 20 mètres reliant l'antenne à l'ordinateur de l'utilisateur.

La connexion à Internet

L'installateur agréé procèdera au paramétrage et à l'installation des équipements de réception Wimax au domicile de l'abonné. Il s'assurera, avant son départ, que la connexion au réseau Penn ar Bed Numérique est effective.

L'installateur n'a pas vocation à réaliser une modification de la configuration informatique de votre ordinateur.

- L'abonnement proposé aux Finistériens par les fournisseurs d'accès à Internet utilisant le réseau départemental sera de moins de 30 € TTC/mois.
- La fourniture et l'installation des équipements Wimax et satellite sont prises en charge par le FAI.
- Seule une partie de l'installation des équipements (100 €) sera à la charge de l'utilisateur mais il pourra bénéficier :
- de 2 mois d'abonnement offerts par les opérateurs (60 €),
- d'un crédit d'impôt à hauteur de 40€



Portrait de Lucie BOUDIN

Plusieurs membres du Centre Communal d'Action Sociale ont récemment rendu visite à la doyenne de la commune, Lucie BOUDIN.



Lucie BOUDIN se trouve actuellement à la Maison de Retraite de Kéravel, à CARHAIX.

Lucie est née le 22 avril 1915 à Spézet, au lieu-dit « Restgoaler ».

La mémoire de Lucie est toujours bien présente.

les parents de Lucie exploitaient une ferme à Spézet. Alors qu'elle n'avait que 18 ans, la famille s'est installée au « Lann » en 1932 pour exploiter une ferme plus grande.

En évoquant sa jeunesse, Lucie exprime tendrement sa rencontre avec Yves BOUDIN, à l'occasion d'un battage.

Evidemment son mariage avec Yves, mais aussi la naissance de leurs deux enfants ont été les événements qui ont le plus marqué sa vie. Lucie a également deux petits enfants et deux arrière-petits enfants

Elle parle également de sa séparation avec Yves durant la seconde guerre mondiale lorsque son mari était prisonnier en Allemagne durant 5 années du conflit.

Lucie aimait à participer aux fêtes communales, en particulier les fêtes religieuses dont les pardons.

Lucie et son mari Yves ont assuré la permanence de la paroisse dès le départ du curé au début des années 80.

Evidemment les traditions qui lui manquent le plus sont les fêtes de famille au jour de l'an ainsi que le pardon du 15 août.



BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 2011

Elle signale que Jean-Michel PARLIER est la personnalité clédinoise qui lui laisse le meilleur souvenir compte tenu de l'évolution positive qu'a connue la commune lorsqu'il était maire.

Cléden - Poher - Accueil - Windows Internet Explorer

http://www.cleden-poher.com/

Favoris Cléden - Poher - Accueil

Cléden - Poher

Accueil Ecoles La commune Associations Economie Tourisme Environnement Contact

Les amis de la Chapelle du Mur

Les Amis de la chapelle du MUR » Les Amis de la Chapelle du Mur

Chapelle du Mur. Une belle affluance au pardon 6 juillet 2011. C'est sous un beau soleil que s'est déroulé dimanche le pardon et la fête du Mur, organisés par les Amis de la Chapelle du Mur. La journée a débuté par une messe célébrée par le prêtre Guy Diraison, dans la chapelle joliment fleurie par Aurélie Le Troadec et son amie, Danièle. A cette occasion, un enfant, ...

Les amis de la Chapelle du Mur

Les amis de la Chapelle du Mur

A.P.E.L
AU REVOIR, ANNICK !

A.P.E
ECOLE PUBLIQUE,
DEPART DE MARION
GRAND ET
ANGELIQUE MORVAN

Evénements
LA POSTE HORAIRE
D'ETE

Bienvenue sur le site web de la commune de Cléden-Poher, jolie commune du Finistère en Centre-

octobre 2010 Travaux de sécurité route de Saint-Hernin Afin de réduire la

http://www.cleden-poher.com/associations/amis-de-la-chapelle-du-mur

Internet | Mode protégé : activé

100%



BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 2011



Toute l'actualité sur le site internet

[http : // www.cleden-poher.com](http://www.cleden-poher.com)

